

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DU VENDREDI 5 JUIN 2020
CFL n°05/2020

1. Approbation du procès-verbal du 24 avril 2020.

Le conseil de la Faculté des Lettres a approuvé le procès-verbal du 24 avril 2020.

Vote :

34 votants
1 voix contre
33 voix pour

2. Avis sur le calendrier de fermeture des sites année 2020-2021.

Vote :

34 votants
3 abstentions
1 voix contre
30 voix pour

3. Avis sur les modalités de contrôle des connaissances (MCC) générales et MEEF 2020-2021.

Le conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur les modalités de contrôle des connaissances (MCC) générales et MEEF 2020-2021, comme suit :

- Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) générales 2020-2021.

Vote

35 votants
5 abstentions
1 voix contre
29 voix pour

- Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) MEEF 2020-2021.

Vote

35 votants
3 abstentions

1 voix contre
31 voix pour

4. Avis sur le calendrier de l'année universitaire 2020-2021 du CELSA.

Le conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur le calendrier de l'année universitaire 2020-2021 du CELSA.

Vote :
34 votants
1 abstention
1 voix contre
32 voix pour

5. Information sur les droits annuels d'inscription et tarifs en formation continue pour l'année 2020-2021.

Point d'information

6. Avis sur la convention portant création du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Migration et diversité dans les Iles Britanniques (MIDib) » et l'adhésion de Sorbonne Université.

Le conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur la convention portant création du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Migration et diversité dans les Iles Britanniques (MIDib) » et l'adhésion de Sorbonne Université.

Vote :
34 votants
4 abstentions
30 voix pour

7. Information sur les demandes d'admission en doctorat, session de printemps.

Point d'information

8. Information sur les prix de la chancellerie.

Point d'information

Le Doyen de la Faculté des Lettres


Alain TALLON